

Amour, gloire et littérature: le prix Goncourt clarifie ses règles

[littérature](#) | [édition](#) | [prix](#)

Paris, France | AFP | 05/10/2021 16:25 UTC+3

par Hugues HONORÉ

Finis les débats sur la possible collusion entre membre du jury du Goncourt et écrivain amoureux l'un de l'autre: le plus prestigieux prix littéraire français a choisi mardi de clarifier ses règles.

"Ne pourront être retenus les ouvrages des conjoints, compagnons ou proches parents des membres du jury", indique le règlement de l'Académie Goncourt, après un vote à l'unanimité.

Le jury avait été secoué en septembre par la révélation par France Inter, inattendue et commentée jusque dans la presse britannique et américaine, des liens entre Camille Laurens, jurée, et François Noudelmann, romancier présent dans la première sélection.

L'Académie Goncourt avait alors fait valoir qu'ils vivaient l'une à Paris, l'autre à New York, sans être mariés. Et que tous les jurés avaient été mis au courant avant de voter sur le livre en question, "Les Enfants de Cadillac" (Gallimard).

Mais ce n'était pas tout. Les informations de France Inter avaient fait regarder d'un autre oeil une critique sévère de Camille Laurens dans le quotidien Le Monde sur un autre livre de la sélection, "La Carte postale" d'Anne Berest (éditions Grasset).

Là encore, l'Académie Goncourt a rendu explicite l'interdit, comme le laissaient prévoir des déclarations de son président Didier Decoin et son secrétaire Philippe Claudel. "Les membres du jury qui tiennent une rubrique littéraire dans un média s'abstiennent de chroniquer les ouvrages qui figurent dans la sélection aussi longtemps que ces ouvrages y figurent", dit désormais le règlement.

- Rappel à l'ordre -

Pour l'Académie, le but est de "respecter le secret du vote". Et la sanction est sévère, puisque tout contrevenant encourt l'exclusion.

Camille Laurens en est quitte pour un rappel à l'ordre sans conséquence. Elle reste jurée du Goncourt.

François Noudelmann en revanche fait les frais du nouveau règlement: son roman a été écarté. L'écrivain confiait à l'AFP lors du festival Le Livre sur la place, à Nancy mi-septembre, qu'il ne s'imaginait pas vainqueur.

Interrogée sur cette polémique lors du festival Correspondances de Manosque fin septembre, Anne Berest se refusait à tout commentaire. "Dans ces sélections, ce qui me fait plaisir, ce qui m'importe beaucoup, c'est de concourir à trois prix des lycéens (Goncourt, Femina et Renaudot) et donc de discuter de mon livre avec ces jeunes lecteurs", déclarait-elle à l'AFP.

La deuxième sélection du Goncourt compte neuf titres. Elle doit être resserrée une dernière fois le 26 octobre, avant que le prix soit décerné le 3 novembre.

Ce prix ne permet de gagner qu'un chèque de 10 euros, mais assure à son lauréat une publicité exceptionnelle et une certaine place dans la postérité.

Ce ne sera pas cette année pour deux écrivains très appréciés de la critique littéraire, Maria Pourchet ("Feu") et Philippe Jaenada ("Au printemps des monstres"), éliminés mardi.

Le jury apprécie des auteurs aussi divers que Christine Angot ("Le Voyage dans l'Est" chez Flammarion), romancière confirmée dont ce livre suscite un engouement critique et public, et le jeune Sénégalais (31 ans) Mohamed Mbougar Sarr ("La Plus Secrète Mémoire des hommes" chez Philippe Rey).

Sorj Chalandon ("Enfant de salaud", Grasset), Agnès Desarthe ("L'Éternel Fiancé", L'Olivier) ou encore Tanguy Viel ("La Fille qu'on appelle", Minuit) paraissent aussi des concurrents sérieux.

La qualité des romans du Haïtien Louis-Philippe Dalembert ("Milwaukee Blues", Sabine Wespieser), de Clara Dupont-Monod ("S'adapter", Stock) et d'Abel Quentin ("Le Voyant d'Étampes", L'Observatoire) a aussi été largement saluée par la critique.